

## **EXTRAIT du REGISTRE** **des Délibérations du Conseil Municipal**

\*\*\*\*\*

**OBJET :** Demande de subventions pour la ferme Guichard dans le cadre des projets adduction d'eau, d'abreuvement du bétail et défense incendie pour demande de subvention

Séance du 26 juin 2024,

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures et trente-neuf minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt juin deux mille vingt-quatre.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 21**

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BOURGEOIS Didier, BOYER Corinne, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GUILLERMET Maria, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LYAUDET (MARIN) Jessie, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole

**Membres absents excusés avec pouvoir : 7**

BORGEOIS Joël pouvoir à Alexandre LALLEMENT  
FORAY Gaëlle pouvoir à Corinne BOYER  
LIEVIN Karine pouvoir à Solange DOMINGUEZ  
LYAUDET Stéphane pouvoir à Patrick GENOD  
MARTINE Christine pouvoir à Gilbert LEMOINE  
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Didier BOURGEOIS  
ZANI Sonia pouvoir à Philippe EMIN

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 1**

CRETIER Humbert

**Secrétaire de séance :** Madame Nicole ROSIER

**En présence de 21 conseillers, 7 pouvoirs ayant été déposés, soit 28 votants**

Monsieur le Maire rappelle le contexte particulier du site de la Ferme Guichard concernant l'alimentation en eau potable et les projets en cours d'études concernant l'ensemble de la thématique eau : sécurisation en eau potable, économies d'eau potables, mise en conformité DECI, abreuvement et biodiversité.

Monsieur le Maire précise que la mairie est accompagnée par l'agence d'ingénierie de l'AIN et par le SR3A qui mène l'étude de l'éventuelle remise en fonction de l'ancienne retenue d'eau. Une consultation est en cours pour déterminer le bureau d'étude capable de conduire l'étude de faisabilité.

Concernant la partie adduction en eau potable, il s'avère nécessaire dès à présent de demander des aides afin de créer un nouveau stockage et/ou d'optimiser les installations actuelles pour limiter les périodes de manques d'eau, tout en visant à améliorer le traitement de l'eau.

Ce projet est notamment éligible à des aides :

- Départementales de contractualisation au titre du dispositif « politique de l'eau »

Monsieur le Maire expose le plan de financement et propose de solliciter les subventions adéquates comme suit :

<b>PLAN DE FINANCEMENT – PLATEAU D'HAUTEVILLE – EAU POTABLE FERME GUICHARD</b>				
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>		
<b>Type de dépenses</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Montant de la subvention</b>
Travaux	160 000,00 €	CD01	20%	40 900,00 €
Frais annexes	44 500,00 €	Agence de l'eau	0%	- €
		<i>Sous total sub publiques</i>	<i>20%</i>	<i>40 900,00 €</i>
		<i>Autofinancement</i>	<i>80%</i>	<i>163 600,00€</i>
<b>TOTAL HT</b>	<b>204 500,00 €</b>	<b>TOTAL HT</b>		<b>204 500,00 €</b>

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **APPROUVE** le plan de financement proposé ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander toutes subventions correspondantes ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Le Maire,  
Philippe EMIN



Copie certifiée conforme à l'original

Publiée sur le site de la Commune le 08/07/2024

Accusé de réception en préfecture  
001-200086122-20240626-DE-2024-07-11-DE  
Date de télétransmission : 05/07/2024  
Date de réception préfecture : 05/07/2024